





DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Une Enquête du PETIT PROVENÇAL

Quels Impôts établir ? Quelles Economies réaliser ?

Nos lecteurs cherchent pour l'Etat des ressources dans les taxes et impôts concernant les voyages, l'éclairage particulier, la publicité, les notes de restaurant, les valeurs mobilières et dépôts en banque, etc...

La première partie de cette enquête, consacrée aux impôts à établir, touchée à sa fin. Il nous reste maintenant à examiner les idées de taxes que nous pouvons nous proposer.

Une idée qui se retrouve dans la plupart des lettres est celle qui consiste à imposer les voyages. On considère que le tourisme est une manifestation non utile et que tout voyageur doit payer à l'Etat une redevance.

Le moyen généralement proposé consiste à augmenter le prix des billets de chemin de fer, des paquebots, même des voitures publiques et des autobus. On vise surtout les voyageurs de 1re et de 2e classes. Mais certains vont jusqu'à proposer de taxer les plus rares - veulent augmenter le prix de transport des marchandises. Plusieurs indiquent que l'enregistrement des bagages pourrait être taxé, sans inconvénients.

Dans ce même ordre d'idées, on propose d'augmenter, au profit du Trésor, le prix des places en tramway. On note que cette augmentation pourrait être établie sur tout le dimanche, et, durant la semaine, de 8 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Nos correspondants émettent l'avis très légitime qu'il convient de ne pas augmenter le prix des transports pour l'ouvrier allant au travail, mais seulement pour le promeneur.

La publicité, sous toutes ses formes, a attiré l'attention de nos correspondants. Tandis que les annonces des journaux, les lettres s'adressent surtout aux affiches qui se multiplient sur les murs, et aux prospectus qui nous inondent, on propose de taxer, de façon proportionnelle à leur format, les journaux, les prospectus et les catalogues des grandes maisons.

Les Compagnies de gaz ou d'électricité, qui nous fournissent le gaz et l'électricité, nous ont abondamment dans le courant de chaque mois. Une taxe de 0 fr. 01 cent par hectowatt par heure, ou une taxe équivalente, qui pourrait être fixée à 0 fr. 01 cent par hectowatt par le consommateur.

Quelques lettres nous font part de la facilité qu'il y aurait à taxer les ventes aux enchères publiques, en prélevant 10 p. 100 sur les ventes, et 20 p. 100 sur les ventes de la salle de vente. Il suffirait donc d'augmenter ce pourcentage au profit de l'Etat.

Les notes de restaurant, au-dessus d'un certain chiffre, pourraient, de l'avis de beaucoup, supporter une majoration au profit du Trésor. La question a été étudiée par le Conseil municipal. Il ne doit pas être impossible de trouver un moyen pratique de réaliser ce projet.

D'assez nombreux correspondants s'occupent des valeurs mobilières que l'on voudrait voir supporter un droit en dehors de ceux affectés aux opérations de bourse. On nous signale, à propos des valeurs mobilières, que celui qui dépose 300 francs, paie 0 fr. 20 de timbre pour l'Etat, mais que pour 100.000 fr. on ne paie que 0 fr. 50, prix maximum.

On propose de majorer les ressources que le Trésor peut tirer de cette opération. Un notable nous indique l'immunité fiscale dont jouissent les titres au porteur.

Le titre au porteur, qui échappe partiellement aux droits de mutation par décès, tandis que s'y trouve assujéti le titre nominatif. Pourquoi cette différence ?

Le résultat est de causer au Trésor une perte considérable ? Pourquoi ne pas supprimer radicalement le titre au porteur, ou, si on ne tient à la conservation de ce titre, le soumettre à l'obligation d'être mentionné dans les déclarations de succession, obligation qui entraînerait le paiement des droits de mutation.

De même on demande que des droits de mutation soient perçus pour les bijoux chers, car il paraît illogique qu'un champ de 100 francs paie quand il change de propriétaire alors qu'un collier de 80.000 francs en est exempt, quand il passe du cou de Mlle Z. à celui de Mlle Y.

On propose encore de nouvelles taxes à établir : Sur la main-d'œuvre de patron ayant une taxe annuelle pour ouvrir ; Sur les manuscrits de vente, de crédit, de billets, de chèques, de lettres, de certificats, de certificats médicaux ou chirurgicaux ; Sur tout wagon au repos pour essayer de réduire les droits de transports ; Sur les vaches laitières, au moins dans les départements où le lait est vendu plus de 50 centimes.

Nous terminerons probablement demain cette première partie de notre enquête consacrée aux impôts, en rapportant quelques propositions d'un intérêt plus général et quelques idées qu'il convient de retenir.

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 15 Décembre, 1 h. 30. Les événements gardent, sur notre front, le même caractère de stagnation. Il n'y a eu aujourd'hui encore aucune attaque d'infanterie. Seule, la lutte d'artillerie se maintient assez vive au sud de la Somme et des deux côtés de la Meuse.

Le nouveau Ministère

LES SOUS-SECRETARIATS

Paris, 15 Décembre. Dans un Conseil des ministres qui a été tenu ce soir, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, le président du Conseil a soumis à la signature du président de la République, des décrets aux termes desquels sont nommés sous-secrétaires d'Etat :

- M. GODART, député, Service de Santé ; M. CLAVEILLE, Transports et Ravitaillement ; M. NAÏL, député, Marine Marchande ; M. MÉRIEN, député, Finances ; M. ROSEN, député, au ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Travail ; M. J.-L. BRETON, député, au ministère de l'Armement, pour être plus spécialement chargé des inventions intéressant la Défense Nationale ; M. LOUCHEUR, au ministère de l'Armement, pour être plus spécialement chargé des fabrications de guerre ; M. DALMIER, député, aux Beaux-Arts ; M. DENYS COCHIN, député, au ministère des Affaires Étrangères, pour être plus spécialement chargé des questions relatives au blocus.

Le Conseil a également décidé la création d'un sous-secrétariat d'Etat de l'Aviation. Le titulaire sera désigné lorsque le général Lyauté aura pris possession de ses fonctions de ministre de la Guerre.

Un projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires au fonctionnement de ces divers sous-secrétariats sera déposé demain sur le bureau de la Chambre.

Le Comité de Guerre se réunira demain matin. Paris, 15 Décembre. Le Journal Officiel publie ce matin un arrêté aux termes duquel M. Marcel Bellin, inspecteur de l'Académie de Paris, est délégué dans les fonctions de chef de Cabinet du Général Scaux, ministre de la Justice, de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

LE RÉGIME DES DÉCRETS

Paris, 14 Décembre. Voici le texte du projet de loi qui a été déposé au Sénat sur le bureau de la Chambre par M. Briand, et qui a pour objet d'autoriser le gouvernement, jusqu'à la cessation des hostilités, à prendre toutes mesures commandées par les nécessités de la Défense Nationale.

ARTICLE UNIQUE. — Jusqu'à la cessation des hostilités, le gouvernement est autorisé à prendre, par des décrets rendus en Conseil des Ministres, toutes mesures qui, par addition ou dérogation aux lois en vigueur, seront commandées par les nécessités de la Défense Nationale, notamment en ce qui concerne la production agricole et industrielle, l'hygiène et la santé publique, la répartition de la main-d'œuvre, la vente et la répartition des denrées et produits, leur consommation.

Au cas où l'un de ces décrets nécessiterait une ouverture de crédits, la demande en serait déposée dans la huitaine. Il pourra être appliqué à chacun de ces décrets des pénalités à fixer dans des limites que le décret déterminera, en cas de non-prononcé et dix mille francs d'amende.

La Ligue navale et la Question des Transports

Paris, 14 Décembre. La Ligue navale, réunie aujourd'hui, a adopté le vœu suivant : La Ligue navale française, après avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles le gouvernement entend réorganiser le service des Economies de la nation, rappelle le vote unanime émis par la Chambre des députés le 29 novembre dernier, vote qui réclamait, comme une mesure salutaire, la centralisation immédiate d'un service de transports ; que la création du ministère des Transports et du Ravitaillement ne répond pas à la volonté commune du Parlement et du gouvernement, puisque la gestion des différents flottes d'Etat et l'utilisation des flottes libres ne sont pas confiées à un même chef de service, proteste contre la suppression du sous-secrétariat d'Etat de la Marine marchande dont il est urgent, à l'heure où on le supprime, d'élargir et de préciser les attributions ;

Invite en conséquence les pouvoirs publics à prendre définitivement, et sans délai, à une organisation rationnelle des services de transports qui doit donc devenir ainsi : 1° Un sous-secrétariat de la Marine marchande dont la gestion des différents flottes d'Etat et d'assurer le service des importations par mer jusqu'à l'arrière-port. 2° Un sous-secrétariat d'Etat des Transports ferrés et fluviaux, chargés d'assurer la répartition intérieure aux points indiqués par les ordres du ravitaillement, et au besoin, la vie économique du pays, ces deux organismes rattachés au ministère des Transports.

Dans la Ligue navale sont représentées les Fédérations suivantes : Capitaines au long cours, capitaines au cabotage, pilotes, agents du service général à bord, inscrits maritimes, officiers mécaniciens de la Marine marchande, en même temps que les armateurs et les constructeurs, plusieurs Chambres de Commerce et les Comités de Commerce et d'Industrie.

La Conférence technique des Alliés

Paris, 14 Décembre. Ce matin, s'est tenue, à 10 heures, au Ministère des Affaires Étrangères, la conférence technique des Alliés. Les délégués doivent en outre élaborer un régime qui deviendrait applicable dès la cessation des hostilités, aux inventions, marques de fabrique ou de commerce, aux œuvres littéraires et artistiques créées pendant la guerre en pays ennemis.

Communiqué officiel

Paris, 14 Décembre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Actions d'artillerie assez vives au sud de la Somme, sur les deux rives de la Meuse et sur les hauteurs au sud du Bonhomme. Calme sur le reste du front.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

Londres, 14 Décembre, 20 h. 45. La nuit dernière nous avons pénétré dans les tranchées allemandes vers Monchy-au-Bois (sud d'Arras) et lancé des bombes dans des abris remplis de troupes, causant de nombreuses pertes à l'ennemi.

Un coup de main tenté contre nos positions dans la région d'Hulluch n'a pu parvenir jusqu'à nos tranchées. Un prisonnier est resté entre nos mains. L'artillerie a montré de part et d'autre l'activité habituelle. Notre bombardement a déterminé, dans un dépôt de la région de Epe, un incendie qui a produit de gros nuages de fumée.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 14 Décembre. Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler sur le front belge.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 14 Décembre. Le Grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Sur la voie ferrée Tarnopol-Zolotchov, nos avions ont jeté des bombes avec succès plus particulièrement sur la station Plougov et sur un transport près du village de Nauchiche, au nord-est de cette voie. Dans la région de la station de Potouary et à l'est du village de Lipitz-Dolna, duel d'artillerie et combat de mines.

Les tentatives ennemies de reconnaissances par fortes détachements d' éclaireurs sur la rivière Narououka, dans la région du village de Potchoumlantze, ont été paralysées par notre feu.

Dans les Karpathes boisées, notre artillerie a bombardé avec succès le bourg de Korosmezo, provoquant sept incendies.

Les Etats-Unis vont transmettre la note allemande aux Alliés

Washington, 14 Décembre. La note comportant les propositions de paix des puissances centrales et que les Etats-Unis doivent transmettre aux belligérés de l'Entente est arrivée pendant la nuit.

Assurément que M. Wilson aura pris connaissance de cette note, elle sera transmise aux ambassadeurs en Amérique, de France, d'Angleterre, de Russie et du Japon et aux légations de Belgique, de Roumanie et de Serbie.

Une note officieuse russe

Pétrograde, 14 Décembre. Au sujet des propositions de paix allemandes, la Nouvelle Vremia publie, de source hautement autorisée, une note déclarant que cet appel de l'ennemi est une nouvelle tentative faite pour rejeter sur la France, la Russie et l'Angleterre la responsabilité de la guerre et d'un nouveau piège tendu à l'opinion publique mondiale.

Les puissances de l'Entente, ajoute la note, assument une terrible responsabilité devant leurs peuples si elles suspendaient la lutte et acceptaient une paix préconçue qui rendrait aux leurs innombrables sacrifices. La ferme résolution de la France, de la Russie et de l'Angleterre de mener la guerre jusqu'à un triomphe total ne saurait être affaiblie par aucune offre illusoire de l'ennemi.

La Récompense des braves

Paris, 14 Décembre. Les officiers inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire :

- Legion d'honneur. — Pour officier : Marie, chef d'escadron d'artillerie (aéronautique) ; Goussy, capitaine d'infanterie coloniale. Pour chevalier : Blane, lieutenant au 2e bataillon 70 ; Denun, lieutenant au service aéronautique d'une armée.

La Journée italienne à Londres

Londres, 14 Décembre. Une Journée Italienne a eu lieu aujourd'hui à Londres, en faveur de la Croix-Rouge Italienne. L'ambassadeur d'Italie, accompagné de la marquise Impériale, du prince Borghèse et du personnel de l'ambassade, a visité dans la matinée le comptoir central organisé par la comtesse Cadogan et lady Lother.

Mme et Mlle Lloyd George, aidées par lady Primrose, tenaient un comptoir de vente à l'hôtel Cecil. Lady French vendait à l'hôtel Claridge. Des travaux à l'iguille ont été mis en vente à l'hôtel Ritz.

La vente des drapeaux et insignes italiens a obtenu le plus grand succès.

La Piraterie allemande

Navires coulés. Londres, 14 Décembre. Le Lloyd annonce que le voilier portugais Brestella aurait été coulé.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Harbridge a été coulé le 9 décembre. L'équipage a été recueilli par le vapeur Harbin, qui a été coulé à son tour. Il y a sept victimes.

Le vapeur anglais Sainte-Ursule a été coulé. Le Lloyd annonce que les vapeurs anglais Burnhope et Bretwalda ont été coulés.

Madrid, 14 Décembre. D'après des nouvelles parvenues de Valence, les obsèques civiles de M. Jean FRANÇOIS auront lieu aujourd'hui vendredi, à 8 heures après-midi, avenue d'Arène, 142.

Les Nouveaux Crédits de Guerre de l'Angleterre

Un discours de M. Bonar Law à la Chambre des Communes

Les propositions de l'Allemagne

Londres, 14 Décembre.

A la Chambre des Communes, en déposant la demande de crédits de 400 millions de livres sterling, M. Bonar Law a déclaré : « En admettant que les dépenses se poursuivent dans les mêmes proportions, les nouveaux crédits nous permettraient d'attendre le 22 février. Des crédits supplémentaires s'élevaient à 200 millions de livres sterling devant alors être nécessaires, à partir de cette date, à la fin de l'année, nous aurons donc des dépenses totales seront ainsi portées à 1.950 millions de livres sterling.

« L'augmentation des dépenses est due principalement à la production des munitions et au chapitre des prêts aux Alliés et aux Dominions. Je dois ajouter que l'augmentation des dépenses comprises dans le chapitre des munitions n'est pas entièrement nos Alliés, les Dominions ayant été à même de se suffire à leurs dépenses.

« Les dépenses quotidiennes, pendant les derniers 63 jours, ont été de 5.710.000 livres sterling.

M. Bonar Law fait ressortir l'augmentation énorme dans la production des munitions et dit que, s'il pouvait fournir des chiffres pour juin 1915 et pour aujourd'hui, la différence paraîtrait presque incroyable. Il ajoute : « Nos Alliés ont obtenu deux avantages : leur préparation complète pour la guerre et le contrôle de leurs ressources entières dans un seul main.

« Une des difficultés de notre alliance, comme d'ailleurs, de toutes les alliances, est qu'il est très difficile d'obtenir de notre côté un tel contrôle unique. Un grand effort dans ce sens a été accompli par le traité de la Grande-Bretagne, mais par tous les Alliés, et il a été beaucoup obtenu à ce point de vue pendant l'année passée et particulièrement au cours des derniers six mois.

« C'est ma conviction que le succès de cette guerre et la rapidité avec laquelle nous pourrions y parvenir, dépendent du degré de possibilité qu'auront les Alliés de leur leurs ressources en hommes, munitions et argent dans le craquet de la cause commune.

M. Bonar Law continue : « Le total des dépenses, depuis le commencement de la guerre, atteint 3.822 millions de livres sterling. C'est un chiffre colossal, mais qui ne nous effraye pas. Nous ne pourrions peut-être pas continuer à aller de ce pas indéfiniment, mais nous ne pourrions pas non plus assez longtemps pour battre l'ennemi et il dirait même que si nous n'obtenions pas la victoire, elle ne serait nullement due à des causes financières (Avec un grand applaudissement).

M. Bonar Law conclut : « Un événement vient de se produire sur lequel je dois dire un mot. Les journaux sont remplis de propositions de paix. Jusqu'à présent, aucune proposition n'est encore parvenue au gouvernement anglais. Il est évident qu'en de telles circonstances, aucun membre du gouvernement ne peut faire de déclaration quelconque à ce sujet. Il y a une remarque, cependant, que je crois nécessaire de faire au point où les choses en sont : En déposant, sa dernière demande de crédits, M. Asquith a prononcé les mots suivants : « Les Alliés réclament des réparations pour le passé et des garanties pour l'avenir. » (Vifs applaudissements). Voilà ce qui nous fait nous inquiéter de la détermination du gouvernement anglais (Applaudissements prolongés).

Londres, 14 Décembre. La Chambre des Communes a voté, à l'unanimité, le nouveau crédit de 400.000.000 de livres sterling.

L'Allemagne a perdu 39 Zeppelins

Londres, 14 Décembre. Selon les journaux de Washington, un état dressé par le Journal de l'Institut Naval des Etats-Unis, qui paraît à Annapolis, montre que, depuis le début de la guerre, l'Allemagne a perdu trente-neuf zeppelins, dont cinq au cours des cinq derniers mois de 1914, dix-sept en 1915 et dix-sept au cours des onze premiers mois de 1916.

Il y a lieu de croire, ajoute la revue américaine, que le nombre des zeppelins actuellement en service en Allemagne ne dépasse pas vingt.

La France et l'Islamisme

La question du Khalifat. Paris, 14 Décembre.

La conférence Franco-Islam, organisée par le Comité « L'effort de la France et de ses alliés », a eu lieu cet après-midi au grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du général Archinard, assisté de M. Kaddour ben Ghabit, chef de la mission française en Arabie. M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, a parlé de l'histoire traditionnelle de la France et de l'Islam et M. Kaddour ben Ghabit a évoqué ses souvenirs de la Mecque. Ben Ghabit aborda la question du khalifat. « Le sultan de Constantinople n'a aucun droit à se dire khalife ou commandeur des Croyants, pour cela il faut être un descendant du Prophète. Les droits du sultan du Maroc sont donc bien fondés, puisque la dynastie des Alaouites qui régit actuellement dans l'empire chérifien descend directement du Prophète. M. Louis Marin s'est ensuite efforcé de montrer qu'il existait deux aspects de l'Islamisme : un islamisme de contrefaçon, pratiqué par l'Allemagne et les jeunes-Turcs, et un islamisme orthodoxe dont la France est l'ami.

La Journée italienne à Londres

Londres, 14 Décembre. Une Journée Italienne a eu lieu aujourd'hui à Londres, en faveur de la Croix-Rouge Italienne. L'ambassadeur d'Italie, accompagné de la marquise Impériale, du prince Borghèse et du personnel de l'ambassade, a visité dans la matinée le comptoir central organisé par la comtesse Cadogan et lady Lother.

Mme et Mlle Lloyd George, aidées par lady Primrose, tenaient un comptoir de vente à l'hôtel Cecil. Lady French vendait à l'hôtel Claridge. Des travaux à l'iguille ont été mis en vente à l'hôtel Ritz.

La vente des drapeaux et insignes italiens a obtenu le plus grand succès.

La Piraterie allemande

Navires coulés. Londres, 14 Décembre. Le Lloyd annonce que le voilier portugais Brestella aurait été coulé.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Harbridge a été coulé le 9 décembre. L'équipage a été recueilli par le vapeur Harbin, qui a été coulé à son tour. Il y a sept victimes.

Le vapeur anglais Sainte-Ursule a été coulé. Le Lloyd annonce que les vapeurs anglais Burnhope et Bretwalda ont été coulés.

Madrid, 14 Décembre. D'après des nouvelles parvenues de Valence, les obsèques civiles de M. Jean FRANÇOIS auront lieu aujourd'hui vendredi, à 8 heures après-midi, avenue d'Arène, 142.

lence, on serait très inquiet sur le sort du vapeur espagnol Pelayo qui était parti pour l'Angleterre avec un cargaison de fruits dont on n'a plus tout retard dans le craint que le Pelayo n'ait été torpillé. Le Pelayo est un bateau de 1.641 tonnes.

Les Evénements de Grèce

Le règlement de la situation et les Alliés

Londres, 14 Décembre.

A la Chambre des Communes, lord Robert Cecil a déclaré que le blocus complet des ports grecs n'implique pas un état de guerre entre la Grèce et les Alliés.

Répondant à une question de M. Lynch, lord Robert Cecil a déclaré que le gouvernement se rendrait parfaitement compte du danger que présente tout retard dans le règlement de la situation peu satisfaisante de la Grèce. Le gouvernement va présenter au gouvernement grec certaines demandes pour éclaircir la situation.

Un message de M. Venizelos

Londres, 14 Décembre.

Le ministère des Affaires Étrangères communique le message suivant de M. Venizelos : « Caux qui gouvernement à Athènes viennent de commettre à mon égard une nouvelle infamie en publiant, dans leurs journaux, les seuls qui paraissent maintenant à Athènes, le fac-similé d'une lettre que je suis allé avoir adressé le 7 novembre dernier au général Moraskis, lui expliquant mon projet politique et mes préparatifs, d'accord avec l'Entente, en vue d'installer à Athènes un gouvernement dirigé par moi et reconnu par les Alliés.

« Jamais je n'ai écrit pareille lettre, et je dénonce le faux auteur de cette lettre, et j'ajoute que je n'ai écrit aucune lettre au gouvernement à Athènes ou en recours pour égarer l'opinion publique.

Le nouveau Président de la Confédération helvétique

Berne, 14 Décembre.

L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Economie Publique.

Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912.

GARANTIE à base de VIANDE de BOEUF OXO

VERMOUTH CINZANO ASTI

LA 150<sup>e</sup> ÉDITION DE L'ANNUAIRE & COORDONÉES DIDOT-BOTTIN 1916-1917

REPARÉ & CORRIGÉ GARANTIE PROCHAINEMENT

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur, Rue Colbert, 16, MAIRIE, 44, Rue de Rome, 44 (L'angle de la Dauras)

AVIGNON TOULON, CETTE, GENÈVES MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, BREZONS

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESUS SUR MESURE 52 fr.

AVANT ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES

A

